



**BERNAY**  
L A V I L L E

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 AVRIL 2026

Délibération n° 36-2026

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

**Votants : 29**

L'an deux-mille-vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, Camille DAEL, François VANFLETEREN, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pascal CORDIER, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER, Valérie DAUDET, Louis DELMONTE, Simon JARAIE, Nathalie SAMSON, Pascal DITTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND, Charles SANNAT

Pouvoirs : Pierre BIBET à Pascal CORDIER

Date de la convocation : 02 avril 2026

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

## Objet :

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DU 16 FEVRIER AU 31 MARS 2026**

## Exposé des motifs :

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) énumère de manière limitative les attributions que le maire peut exercer par délégation du conseil municipal.

En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Le compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal ne donne pas lieu à une délibération de ce dernier.

Sont donc présentées les décisions prises dans le cadre des délégations.

## Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23

Vu la délibération du conseil municipal n°12-2020 en date du 4 juillet 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu l'arrêté n°AJ-2022-05 en date du 16 mars 2022 portant délégation de fonction et de signature au 1er adjoint

Vu l'arrêté n°AJ-2023-01 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 2e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 4e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-16 en date du 12 mai 2023 portant délégation de fonction et de signature au 5e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-06 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 6e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 7e adjointe ;

Vu l'arrêté n°Aj-2023-04 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 8e adjoint ;  
Vu l'arrêté n°Aj-2023-02 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 9e adjointe ;  
Vu la délibération n°19-2026 en date du 27 mars 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

**DECISION N°18-2026 : portant validation de l'offre de la société Midi Auto 27 pour le débosselage du véhicule E-Expert**

- De valider l'offre de la société Midi Auto 27 pour le débosselage du véhicule E-Expert pour un montant de 5 080,10 € HT.

**DECISION N°23-2026 : portant signature d'une convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association CHSV**

- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association CHSV

**DECISION N°32-2026 à 37-2026 portant signature d'une convention de mise à disposition de structures municipales au profit d'associations**

- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Chorale de l'Oncle Celestin
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Mélodie des fuseaux
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Photoclub Bernay
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SEL Bernay Charentonne
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association UNAFAM
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Les amis de Bernay

**DECISION N°38-2026 : portant validation du devis de la société France Publications pour les abonnements à la médiathèque**

- De valider le devis de la société France Publications pour les abonnements à la médiathèque pour un montant de 4 238,77 € HT.

**DECISION N°39-2026 à 48-2026 portant signature d'une convention de mise à disposition de structures municipales au profit d'associations**

- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Bernay Aéro model club
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Vélo Club
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Bernay sentiers
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association Cercle de Yoga Risle Charentonne
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Crazy roll'Eure
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Cyclo Bernay

- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Escrime
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Les archers de Bernay
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Natation synchronisée
- De valider la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association SCB Tennis

**DECISION N°49-2026 : portant validation de l'offre de la société L2N Ingénierie pour la réalisation d'une mission de Moe pour l'aménagement du parking Caroline Rohmer**

- De valider l'offre de la société L2N Ingénierie pour la réalisation d'une mission de Moe pour l'aménagement du parking Caroline Rohmer comme suit :
  - o 5 640 € HT pour les missions de base
  - o 6 360 € HT pour les missions complémentaires, levées par ordre de service

**DECISION N°50-2026 : portant clôture du sinistre avec la MAIF suite à la tempête du 25 juin 2025**

- De clôturer le sinistre d'assurance de la chute d'un arbre lors de la tempête du 25 juin 2025 sur la clôture de M. et Mme XXX en réglant à la société MAIF une somme de 2 894 €.

**DECISION N°51-2026 : portant signature de l'avenant 1 au marché de réhabilitation de la cuisine centrale**

- De valider l'avenant 1 au marché de réhabilitation de la cuisine centrale pour un montant de 11 117,65 € HT

**DECISION N°52-2026 : portant signature de l'offre de la société HNTF portant démolition / désamiantage des travaux de la maison de l'enfant.**

- De résilier la prestation de la société NDDE – lot 1 du marché de réhabilitation de la maison de l'enfant pour motif d'intérêt général
- De consentir, conformément aux dispositions du CCAG Travaux et du cahier des clauses administratives particulières au paiement d'une indemnité d'un montant de 228,15 €
- D'attribuer la prestation objet du lot n°1 à la société HNTF pour un montant de 26 094,50 € HT

**DECISION N°54-2026 : portant validation du bon de commande avec la société SFR pour la reprise des fibres FTTO et FTTH de la Ville**

- De valider le bon de commande avec la société SFR pour la reprise des fibres FTTO et FTTH de la Ville d'un montant cout annuel équivalent de 5 280 € HT

**DECISION N°56-2026 : portant validation du devis pour des séances menées par un psychologue clinicien pour les agents du multi accueil**

- De valider le devis de Monsieur Franck LINANT des séances menées par un psychologue clinicien pour les agents du multi accueil pour un montant horaire de 150 € la séance (TVA non applicable)

**DECISION N°57-2026 : portant validation du devis de la société INCENDIE 27 SAS pour le remplacement de l'alarme incendie de la médiathèque**

- De valider le devis de la société INCENDIE 27 SAS pour le remplacement de l'alarme incendie de la médiathèque d'un montant de 4 480,48 € HT

**DECISION N°58-2026 : portant validation du devis de l'entreprise Normandie occasions pour l'achat d'un Piaggio Porter et d'un Peugeot E-Berlingo**

- De valider le devis de l'entreprise Normandie occasions pour l'achat d'un Piaggio Porter et d'un Peugeot E-Berlingo d'un montant de 37 750,32 € HT

**DECISION N°59-2026 : portant validation du devis de la société Terideal pour la fourniture et la pose d'un but de rugby et de poteaux de corner au stade Bailly**

- De valider le devis de la société Terideal pour la fourniture et la pose d'un but de rugby et de poteaux de corner au stade Bailly d'un montant de 2 819 € HT.

**DECISION N°60-2026 : portant validation du devis de la société Attila pour le comblement des tabatières sur la face Ouest de l'Hôtel de Ville**

- De valider le devis de la société Attila pour le comblement des tabatières sur la face Ouest de l'Hôtel de Ville pour un montant de 3 628,97 € HT

**DECISION N°61-2026 : portant validation du devis de l'association Etre et boulot pour le fauchage des monts**

- De valider le devis de l'association Etre et boulot pour le fauchage des monts d'un montant de 9 190,20 € nets de taxe

**DECISION N°62-2026 : portant validation du devis de la société Glutton pour la remise en conformité de l'appareil d'aspiration de la propreté urbaine**

- De valider le devis de la société Glutton pour la remise en conformité de l'appareil d'aspiration de la propreté urbaine d'un montant de 2 588,40 € HT

**DECISION N°63-2026 : portant validation du devis de la société LYS SARL portant sur la location de matériels son pour le festival CCCJ 2026**

- De valider le devis de la société LYS SARL portant sur la location de matériels son pour le festival CCCJ 2026 pour un montant de 2 733,80 € HT

**DECISION N°64-2026 : portant validation du devis de la société Décor Home pour le remplacement de vitrage sur les serres municipales**

- De valider le devis de la société Décor Home pour le remplacement de vitrage sur les serres municipales pour un montant de 7 019,76 € HT

**DECISION N°65-2026 : portant validation du devis de la société Désert Evreux pour le remplacement d'une pompe à injection du véhicule Ford**

- De valider le devis de la société Désert Evreux pour le remplacement d'une pompe à injection du véhicule Ford pour un montant de 3 595,29 € HT

**DECISION N°67-2026 : portant validation du devis de la société SARL LERAT Robin pour la rénovation de la maison des associations**

- De valider le devis de la société SARL LERAT Robin pour la rénovation de la maison des associations pour un montant de 16 780,38 € HT

**DECISION N°69-2026 : portant validation du devis de la société IDEQUIPE Sport pour l'acquisition de protection de poteaux pour le gymnase Soupirs**

- De valider le devis de la société IDEQUIPE Sport pour l'acquisition de protection de poteaux pour le gymnase Soupirs pour un montant de 6 939 € HT

**DECISION N°70-2026 : portant validation des devis UGAP pour la réalisation des contrôles réglementaires et annuels des bâtiments communaux et aires de jeux**

De valider les propositions de la société UGAP pour la réalisation des contrôles :

- Des ascenseurs et monte-charge pour un montant total de 741.39 € HT.
- Des installations électriques pour un montant total de 13 603.53 € HT.
- Des installations gaz et de cuisson pour un montant total de € 2 889.10 HT.
- Des systèmes sécurité incendie pour un montant total de 7 164.81 € HT.
- Des aires de jeux pour un montant total de 1 384.90 € H.T
- Des structures sportives pur un montant total de 3 075.35 € H.T

**Le Conseil Municipal prend acte des décisions présentées ci-dessus**

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/04/2026,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

